



Département de la GIRONDE
Arrondissement de Blaye

MAIRIE
de
CUBZAC LES PONTS

33240 CUBZAC LES PONTS
Téléphone : 05 57 43 02 11
Télécopie : 05 57 43 92 47
Email : mairie@cubzaclesponts.fr
Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

Conseil municipal du 10 Février 2022

PROCES VERBAL

L'an deux-mille-vingt-deux, le dix du mois de février à dix-huit heures et trente minutes, s'est réuni dans le lieu ordinaire de leurs séances habituelles, les membres du Conseil municipal de la Commune de Cubzac-les-Ponts, sous la présidence de M. Alain TABONE, Maire de Cubzac-les-Ponts dûment convoqués le trois février deux-mille-vingt-deux.

Présents : Alain TABONE – Gérard BAGNAUD – Jean-Pierre PRAT - Maribel SOARES - Cyril CHERIGNY – Michel BARSE – Isabelle BERNADET - Hélène BURESI - Benoit DULAU - Corinne JEANDONNET – Elvira MOMMERT - Mathieu OLIVEIRA – Elodie KOPF - Jean-Roger THUILLIAS – Nathalie TRIGANT - Vincent TRISTRAM

Formant la majorité des membres en exercice.

Procurations :

Absent(s) excusé(s) : Nadia BRIDOUX MICHEL

Le Secrétaire de séance (art. L.2121-15 du CGCT) : Hélène BURESI

Les sujets suivants seront à l'ordre du jour :

- 1- Nomination du Secrétaire de séance,
- 2- Approbation du PV du Conseil municipal du 06 décembre 2021,
- 3- Approbation du PV du Conseil municipal du 27 janvier 2022,

Commission Finances :

- 1- **2022-017** : Demande de subvention au titre de la DETR 2022 – Extension du groupe scolaire,
- 2- **2022-018** : Demande de subvention au titre de la DSIL 2022 – Extension du groupe scolaire,
- 3- **2022-019** : Demande de subvention au titre de la DSIL 2022– Restructuration du bâtiment du port et annexes,
- 4- **2022-020** : Demande de subvention au titre du FNADT – Restructuration du bâtiment du port et annexes,

Commission Appel d'offres :

- 5- **2022-021** : Lancement d'un MAPA pour la mise en conformité de la voirie communale suite à l'extension des travaux d'extension de la station d'épuration de Porto,
- 6- **2022-022** : Lancement d'un MAPA pour l'extension et la rénovation énergétique du groupe scolaire Gustave EIFFEL,

Questions diverse

La séance est ouverte.

➤ Désignation du Secrétaire de séance

Madame Hélène BURESI est nommée Secrétaire de séance.

➤ Approbation des PV du 27 janvier 2022

Modifier le secrétaire de séance de Elvira MOMMERT pour Matthieu OLIVEIRA
Adopté à l'unanimité.

➤ Le Mot du Maire

N°2022-017 – Demande de subvention au titre de la DETR 2022 – Extension du groupe scolaire

Question Mme Hélène BURESI – est-ce que le devis inclut la médiathèque ?

Réponse M. Alain TABONE – oui.

Montant du projet HT	Subventions sollicitées au titre	Taux de la Subvention	Montants des subventions sollicitées
605 000,00€ Extension du groupe scolaire et rénovation énergétique des classes existantes	PREFECTURE DE LA GIRONDE D.E.T.R. 2022	35,00%	211 750,00€
	PREFECTURE DE LA GIRONDE D.S.I.L. 2022	25,00%	151 250,00€
	PREFECTURE DE LA GIRONDE D.S.I.L. 2021 – Rénovation Energétique	4,58%	27 701,60€
	Subvention d'investissement Programme d'école contractualisée CONSEIL DEPARTEMENTAL	8,20%	49 618,00€
	Sous – Total	72,78%	440 319,60€
	Autofinancement Communal	27,22%	164 680,40€
	Total	100,00%	605 000,00€

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ARRÊTE** le projet d'investissement relatif à l'extension et la rénovation énergétique du groupe scolaire Gustave EIFFEL en phase projet et l'estimatif du coût de l'opération de ce dernier,
- **AUTORISE** le Maire à solliciter au titre de la DETR 2022, une aide pour la réalisation de l'extension du groupe scolaire,
- **DONNE** pouvoir au Maire pour signer l'ensemble des actes et documents relatifs à la demande de subvention,
- **ADOpte** le plan de financement.

N°2022-0018 – Demande de subvention au titre de la DSIL 2022 – Extension du groupe scolaire

Montant du projet HT	Subventions sollicitées au titre	Taux de la Subvention	Montants des subventions sollicitées
605 000,00€ Extension du groupe scolaire et rénovation énergétique des classes existantes	PREFECTURE DE LA GIRONDE D.E.T.R. 2022	35,00%	211 750,00€
	PREFECTURE DE LA GIRONDE D.S.I.L. 2022	25,00%	151 250,00€
	PREFECTURE DE LA GIRONDE D.S.I.L. 2021 – Rénovation Energétique	4,58%	27 701,60€
	Subvention d'investissement Programme d'école contractualisée CONSEIL DEPARTEMENTAL	8,20%	49 618,00€
	Sous – Total	72,78%	440 319,60€
	Autofinancement Communal	27,22%	164 680,40€
	Total	100,00%	605 000,00€

Question M. Vincent Tristram – est ce que les 4 lignes sont considérées dans l'exercice budgétaire 2022 ?

Réponse M. Gérard Bagnuad – les montants ne sont pas garantis à ce stade.

Réponse M. Alain TABONE – Oui les 4 lignes sont comptées dans le budget en construction. A confirmer dans le cas du vote du budget 2022

Question M. Benoît Dulau – à quelle hauteur peut-on demander une subvention ?

Réponse M. Alain TABONE – 80%

Question M. Vincent Tristram – est-ce que les demandes pour les groupes scolaires sont prioritaires dans les subventions ?

Réponse M. Alain TABONE – Beaucoup de pression budgétaire sur tous les domaines.

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ARRÊTE** le projet d'investissement relatif à l'extension et la rénovation énergétique du groupe scolaire Gustave EIFFEL en phase projet et l'estimatif du coût de l'opération de ce dernier,
- **AUTORISE** le Maire à solliciter au titre de la DSIL2022, une aide pour la réalisation de l'extension du groupe scolaire,
- **DONNE** pouvoir au Maire pour signer l'ensemble des actes et documents relatifs à la demande de subvention,
- **ADOPTE** le plan de financement.

N°2022-019 – Demande de Subvention au titre de la DSIL 2022 – Restructuration du bâtiment du port et des annexes

Subvention LGV-SEA – subvention déjà validée/ sécurisée. Avec l'utilisation pour le bâtiment du port, les Fonds auquel la commune a le droit seront soldés.

RESTRUCTURATION DU BÂTIMENT DU PORT ET DES ANNEXES		
Coût total : 1 125 317,00€ HT		
Préfecture de la Gironde F.N.A.D.T 2022	15,00%	168 797,55€
Préfecture de la Gironde D.S.I.L 2022	25,00%	281 328,25€
Préfecture de la Gironde D.E.T.R 2020	15,55%	175 000,00€
Fonds de Solidarité Territoriale LGV-SEA	7,03%	79 109,52€
Complément Fonds de Solidarité Territoriale LGV-SEA	11,29%	127 063,00€
Autofinancement communal	26,13%	294 018,68€
Total	100,00%	1 125 317,00€

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ARRÊTE** le projet d'investissement relatif à la Restructuration du Bâtiment du Port et de ses annexes au regard et du tableau ci-dessus,
- **AUTORISE** le Maire à solliciter au titre de la DSIL droit commun 2022, une subvention relative à ce projet,
- **DONNE** pouvoir au Maire pour signer l'ensemble des actes et documents relatifs à la demande de subvention,
- **ADOpte** le plan de financement.

N°2022-020 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FNADT 2022 – RESTRUCTURATION DU BATIMENT DU PORT ET DES ANNEXES

RESTRUCTURATION DU BÂTIMENT DU PORT ET DES ANNEXES		
Coût total : 1 125 317,00€ HT		
Préfecture de la Gironde F.N.A.D.T 2022	15,00%	168 797,55€
Préfecture de la Gironde D.S.I.L 2022	25,00%	281 328,25€
Préfecture de la Gironde D.E.T.R 2020	15,55%	175 000,00€
Fonds de Solidarité Territoriale LGV-SEA	7,03%	79 109,52€
Complément Fonds de Solidarité Territoriale LGV-SEA	11,29%	127 063,00€
Autofinancement communal	26,13%	294 018,68€
Total	100,00%	1 125 317,00€

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver le plan de financement et d'autoriser le Maire à engager l'ensemble des démarches nécessaires à l'obtention des différentes subventions pour la réalisation de cette opération.

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ARRÊTE** le projet d'investissement relatif à la Restructuration du Bâtiment du Port et de ses annexes au regard et du tableau ci-dessus,
- **AUTORISE** le Maire à solliciter au titre du Fonds National d'Aménagement du Territoire 2022, une subvention relative à ce projet,
- **DONNE** pouvoir au Maire pour signer l'ensemble des actes et documents relatifs à la demande de subvention,
- **ADOpte** le plan de financement.

N°2022-021 – LANCEMENT D'UN MAPA POUR LA MISE EN CONFORMITE DE LA VOIRIE COMMUNALE A LA SUITE DES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION DE PORTO

En effet, lors du lancement de la consultation le marché devra comporter les éléments suivants :

- Visite sur site obligatoire,
- Dossier de candidature complet mentionnant les capacités techniques et financières adaptées à la réalisation du chantier,
- Un planning prévisionnel de la réalisation des travaux et des solutions mises en place pour limiter l'impact pour les administrés limitrophes au chantier et à la circulation,
- Une offre de prix comportant l'offre de base au regard du DPGF ajustée par des propositions techniques de l'entreprise permettant de répondre aux exigences du cahier des charges avec des plus ou moins-values sur les travaux demandés,
- Une invitation à négocier sur la partie financière et technique.

Les critères de la consultation sont les suivants :

Critère Visite du site	5,00%
Critère Prix	45,00%
Critères Techniques	50,00%
Total Critères	100,00%

Question M. Benoît Dulau : Est-ce que le cahier des charges est établi ?

Réponse M. Alain TABONE – non pas encore.

Réponse M. Jean-Pierre PRAT – Notice Technique descriptive établie option enrobés robuste pour camion, avec 20 camions/ jour + uniquement véhicules légers.

Question Mme Hélène BURESI – quand travaille-t-on sur les aménagements écluses/ trottoirs etc ?

Réponse – Sera revu en commission voirie avec les 4 référents.

Question M. Benoît Dulau – Propositions faites en retour au groupe de travail avec référents ?

Réponse M. Jean-Pierre Prat – Sera revu en Réunion avec référents.

Commentaire Mme Elvira MOMMERT – Bien préciser les forums entre les réunions consultatives et les réunions de travail des Commissions.

Réponse M. Alain TABONE – On indiquera aux référents une validation par les élus.

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** du lancement d'un marché à procédure adaptée pour la remise en conformité des voies indiquées dans le cadre des travaux d'extension de la station d'épuration de Porto,
- **ADOpte** les critères de la consultation pour lancer le marché,

- **DONNE** pouvoir au Maire pour établir l'ensemble des documents de la consultation dans le respect des éléments indiqués dans la présente délibération,

N°2022-022 – LANCEMENT D'UN MAPA POUR L'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE GUSTAVE EIFFEL

En effet, lors du lancement de la consultation le marché devra comporter les éléments suivants :

- Visite sur site obligatoire,
- Dossier de candidature complet mentionnant les capacités techniques et financières adaptées à la réalisation du chantier,
- Un planning prévisionnel de la réalisation des travaux et des solutions mises en place pour limiter l'impact pour les administrés limitrophes au chantier et à la circulation,
- Une offre de prix comportant l'offre de base au regard du DPGF ajustée par des propositions techniques de l'entreprise permettant de répondre aux exigences du cahier des charges avec des plus ou moins-values sur les travaux demandés,
- Une invitation à négocier sur la partie financière et technique.

Les critères de la consultation sont les suivants :

Critère Visite du site	5,00%
Critère Prix	45,00%
Critères Techniques	50,00%
Total Critères	100,00%

Dans le premier 'Décide' – à adapter à l'objet de la délibération.

Question Hélène – est-ce que les critères RSE rentrent dans les critères techniques.

Réponse Gérard Bagnaud – ça rentre dans les CCTP

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** du lancement d'un marché à procédure adaptée de travaux pour l'extension et la rénovation énergétique du groupe scolaire Gustave Eiffel,
- **ADOpte** les critères de la consultation pour lancer le marché,
- **ADMET** la possibilité de scinder du marché, la partie rénovation énergétique de l'existant dans la cas où les travaux sont réalisés en amont et n'ayant pas vocation à être directement liés à l'extension du groupe scolaire en lui-même en passant au regard des montants soit par une consultation libre ou adaptée,
- **DONNE** pouvoir au Maire pour établir l'ensemble des documents de la consultation dans le respect des éléments indiqués dans la présente délibération,

Parole aux Adjointes

Nadia BRIDOUX-MICHEL, 2^{ème} Adjointe :

Maribel SOARES, 4^{ème} Adjointe :

Cyril CHERIGNY, 5^{ème} Adjoint :

Jean-Pierre PRAT, 3^{ème} Adjoint :

Gérard BAGNAUD, 1er Adjoint :

Questions diverses

- Réunion groupe scolaire (Gérard BAGNAUD) :
Proposition actuelle inclut du bois Oukoumé d'une forêt du Bassin du Congo – Forêt primaire. A regarder dans le cadre du CCTP
Choix du gaz pour les pompes à chaleur – gaz proposé à un gaz à pouvoir d'effet de serre important avec risque d'obsolescence. Demande faite de regarder une alternative.
Revue aussi sur site du niveau d'isolation du bâtiment côté Avenue de Paris pour prise en compte dans le dimensionnement énergétique du projet. Planning prévisionnel est un début de travaux en Mai/ Juin avec une fin dernier trimestre 2022.
- Réunion Projet Port avec restaurateurs
Objectif = Revue de certains lots avant une réunion avec l'architecte des restaurateurs pour travailler à mettre le budget sous contrôle avec des choix adaptés aux objectifs des restaurateurs (choix faïence, comptoirs etc.)
Point aussi sur la gestion des déchets pour aligner les ambitions de la communes et ce qui est possible de mettre en œuvre en organisation des les cuisines
(Mathieu indique que Veolia propose des solutions de tri et de reprise à Bassens)
- Nettoyage autour des tennis – bon travail et félicitations aux agents qui ont réalisé le nettoyage (avec un support de xx33)
- ASEP (Maribel SOARES) – Cours sur le numérique. Inscription en mairie ou numéro à appeler.
- Jardins partagés (Maribel SOARES) – Réunion en cours de planification pour travailler sur le projet avec des participants externes. Demande si possible de publier un article dans le Bulletin Municipal pour faire un appel à participants
- Service proposé par La Poste (Maribel SOARES) – service apport de repas à domicile
Proposition de contacter La Poste pour voir si c'est une possibilité de service à la personne sur la commune.
- Enfouissement dans la rue du port (Cyril CHERIGNY) – réunion avec le SDEEG
Début des travaux le 7 Mars rue du port pour 10 à 12 semaines – blocage de certaines places de parking par tranche de 100m pendant la durée des travaux.
Ouverture du mur côté tennis + socle – pris en charge par le SDEEG
Réunion sur site 21/02 pour prendre en compte les besoins containers ouverture et emprise au sol dans le projet.
Prévoir une communication en boîte aux lettres auprès des riverains. Vérifier si prévu par le SDEEG.
- Projet Café de Paris – permis validé
- Kiosque à pizzas – Kiosque a été posé sans consultation de la mairie.
Propriétaire prévenue que l'installation est sujette à autorisation quand emprise et > 5m²
Service d'instruction des permis de construction en cours d'étude du dossier – avis défavorable des élus.
- Courrier du président du club de foot demandant d'interdire l'accès au stade pour les vélos/ motos et non-licenciés.
Besoin de regarder comment bloquer l'accès aux 2 roues à moteur et sans moteur.
Besoin d'indiquer l'interdiction des animaux – si besoin d'installer des canicrottes (à discuter)
Elus indiquent qu'il n'est pas possible d'interdire l'accès au terrain pour les non-licenciés (hors scolaires) qui veulent jouer au foot. Le terrain est une installation publique et besoin de laisser les cubzacais utiliser

le terrain pour des activités sportives en loisir.

- Lotissement Minoterie – Demande s’il y a des plans pour les logements portés par Gironde Habitat. Demande faite à Gironde Habitat mais pas de plan disponible à date.
Est-il possible de voir avec le promoteur si c’est une option de proposer une zone d’apport est possible.

Constat remonté des élus côté Bernescut – mélange du contenu des poubelles jaunes avec les poubelles tout-venant. Est-il possible de demander au SMICVAL des précisions.

L’ordre du jour étant épuisé la séance est levée.